



# HEXANE

SI052.1L

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

Version 1.2 - Date de révision 30.11.2018

Date d'impression : 30.11.2018

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Hexane  
Code Produit : SI052.1L  
Numéro CAS : 110-54-3  
Numéro Index : 601-037-00-0  
Numéro REACH : 01-2119480412-44-XXXX

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire  
Fabrication de substances

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **SORDALAB**  
15 Avenue des grenots  
91150 ETAMPES  
Téléphone : +33 (0)1 69 92 26 72  
Fax : +33 (0)1 69 92 26 74  
Adresse e-mail : [chimie@sordalab.com](mailto:chimie@sordalab.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence I.N.R.S.: +33 (0)1 45 42 59 59

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### **Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**

Liquides inflammables (Catégorie 2), H225

Irritation cutanée (Catégorie 2), H315

Toxicité pour la reproduction (Catégorie 2), H361f

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système nerveux central, H336

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Catégorie 2), H373

Danger par aspiration (Catégorie 1), H304

Toxicité chronique pour le milieu aquatique (Catégorie 2), H411

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### **Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**

Pictogramme



Mention d'avertissement

## Danger

Mention de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P301+P331 EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P309+P310 EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin.

Information supplémentaire sur les dangers (UE)

Aucun(e).

### **2.3 Autres dangers**

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.1 Substances**

Formule :	C <sub>6</sub> H <sub>14</sub>
Poids moléculaire :	86.18 g/mol
N° CAS :	110-54-3
N° CE :	203-777-6
N° Index :	601-037-00-0

### **Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008**

Composant	Classification	Concentration
<b>Hexane</b>		
N° CAS : 110-54-3	Flam. Liq. 2; Skin Irrit. 2; Repr. 2; STOT SE 3; STOT RE 2; Asp. Tox. 1; Aquatic Chronic 2; H225, H315, H361f, H336, H373, H304, H411 Limites de concentration: ≥ 5 %: STOT RE 2, H373;	≤ 100 %
N° CE : 203-777-6		
N° Index : 601-037-00-0		
N° REACH : 01-2119480412-44-XXXX		

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### **4.1 Description des premiers secours**

#### **Conseils généraux**

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### **En cas d'inhalation**

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec la peau**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux**

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

#### **En cas d'ingestion**

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone.

La distance de retour de flamme peut être considérable.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### **5.4 Information supplémentaire**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

## **6.4 Référence à d'autres sections**

Pour l'élimination, voir section 13.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Pour les précautions, voir section 2.2

### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Classe de stockage : Liquides inflammables toxiques

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

#### **Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composant	N° CAS	Valeur Type d'exposition	Paramètres de contrôle	Base
Hexane	110-54-3	TWA	20 ppm 72 mg/m3	Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
	Remarques	Indicatif		
		VME	20 ppm 72 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
	Remarques	Substances préoccupantes en raison d'effets toxiques pour la reproduction possibles. Valeurs limites réglementaires contraignantes		

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Contrôles techniques appropriés**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### **Équipement de protection individuelle**

##### **Protection des yeux/du visage**

Protection faciale et lunettes de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

##### **Protection de la peau**

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

### Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Tenue de protection antistatique ignifuge. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect	Forme: liquide Couleur: incolore
b) Odeur	Caractéristique
c) Seuil olfactif	Donnée non disponible
d) pH	Donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	-94,3°C
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	69°C
g) Point d'éclair	-22°C c.f.
h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide et vapeurs très inflammables
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Supérieure: 8,1 %(V) Inférieure: 1,1 %(V)
k) Pression de vapeur	160 hPa à 20°C
l) Densité de vapeur	2,79 à 20°C
m) Densité relative	0,659 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
n) Hydrosolubilité	0,0095 g/L à 20°C - Insoluble
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 3,94 à 20°C
p) Température d'autoinflammabilité	240°C
q) Température de décomposition	Donnée non disponible
r) Viscosité dynamique	0,326 mPa.s à 20°C
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Indice de réfraction 1,375 à 20°C et 589nm

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

### **10.5 Matières incompatibles**

Oxydants.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible  
En cas d'incendie : voir section 5

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

DL50 Oral(e) - Rat - 25000 mg/kg  
CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 48000 ppm

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Irritant pour la peau.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Yeux - Lapin - Résultat: Irritation légère des yeux

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Donnée non disponible

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Donnée non disponible

#### **Cancérogénicité**

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Sur la base de tests en laboratoire sur des animaux, la surexposition peut causer une ou des affections reproductives.

Toxique suspecté pour la reproduction pour l'homme Susceptible de nuire à la fertilité.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Ingestion - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. - Système nerveux

#### **Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **Information supplémentaire**

RTECS: MN9275000

Tout contact cutané prolongé ou répété risque de provoquer : dégraissage, Dermatite.

Tout contact avec les yeux peut provoquer : Rougeur, Vue brouillée, Provoque des larmes.

Les effets dus à l'ingestion peuvent inclure: Gêne gastro-intestinale, Dépression du système nerveux central, Irritation pulmonaire, douleurs à la poitrine, œdème pulmonaire, vertige, temps de réaction rallongé, discours brouillé, Migraine, Vertiges, Somnolence, Perte de conscience.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons

CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 2,5 mg/l - 96,0 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques  
CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 3878,00 mg/l - 48 h

Toxicité pour les algues  
CE50 - Chlorella vulgaris (algue d'eau douce) - 12840,00 mg/l - 3 h  
CE50 - SKELETOMA. - 0,30 mg/l - 8 h

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Autres effets néfastes**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Produit**

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

ADR/RID: 1208	IMDG: 1208	IATA: 1208
---------------	------------	------------

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

ADR/RID: HEXANES	IMDG: HEXANES	IATA: Hexanes
------------------	---------------	---------------

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR/RID: 3	IMDG: 3	IATA: 3
------------	---------	---------

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR/RID: II	IMDG: II	IATA: II
-------------	----------	----------

**14.5 Dangers pour l'environnement**

ADR/RID: oui	IMDG Marine pollutant: yes	IATA: no
--------------	----------------------------	----------

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

## SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Donnée non disponible.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

## SECTION 16: Autres informations

### **Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **Information supplémentaire**

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société Sordalab ne pourra être tenue responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.